



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Gel de taxes pour la population de Mont-Saint-Hilaire ADOPTIONS DU BUDGET 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021 – 2023

Mont-Saint-Hilaire, le 15 décembre 2020 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire a adopté son budget 2021 en séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 14 décembre. Le budget équilibré s'élève à 39 750 500 \$, constituant une augmentation de 1 187 500 \$ ou de 3,08 % en comparaison au budget 2020. Lors de cette séance extraordinaire, le Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2021 à 2023 a également été adopté par le conseil.

En cette période particulière, la Ville a mis beaucoup d'efforts pour maintenir une saine gestion des dépenses. En 2021, l'indexation des dépenses et de la quote-part aux organismes régionaux représente un peu plus de 1 million de dollars. À la Ville de Mont-Saint-Hilaire, le service aux citoyens, le développement durable et le recrutement de la main-d'œuvre sont des enjeux prioritaires pour l'année à venir. Et tout ceci dans un contexte de pandémie qui se poursuit. La présentation du budget 2021 propose un exercice budgétaire équilibré et rigoureux qui tient compte de ces enjeux municipaux.

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, le Gouvernement du Québec a octroyé une aide financière de 1,8 million \$ à la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Une partie de cette aide financière a permis à la Ville de présenter un budget équilibré, soulageant ainsi le compte de taxes des citoyens et citoyennes. Il est également primordial pour la Ville de présenter un budget lui permettant de poursuivre ses objectifs de développement durable, notamment en terme de mobilité active et d'actions environnementales, et d'assurer le maintien du service à la population et des investissements majeurs au niveau des infrastructures.

Gel de taxes

La Ville travaille fort dans le cadre de ses exercices budgétaires pour permettre un peu de répit à la population hilairemontoise en ces temps de pandémie. C'est donc « Zéro augmentation » pour les taxes foncières, une diminution de la taxe foncière agricole et une baisse de un dollar de la tarification globale. Les citoyens et les citoyennes peuvent s'attendre à un compte de taxes de 3 476 \$, soit un dollar de moins que l'an passé, pour un logement moyen à Mont-Saint-Hilaire, évalué à 382 700 \$.

Évaluation du logement moyen à 382 700 \$	Compte de taxes 2021	Compte de taxes 2020
Taxes foncières	2 634 \$	2 634 \$
Tarif eau	288 \$	281 \$
Tarif assainissement des eaux	163 \$	178 \$
Tarif matières résiduelles	238 \$	231 \$
Taxe spéciale pavage 0,04 \$	153 \$	153 \$
Total	3 476 \$	3 477 \$

Service de dette

Malgré la baisse des taux d'intérêt et la baisse de la dette à long terme, le conseil municipal a décidé de maintenir au budget 2021 le même service de dette à l'ensemble que 2020 et d'utiliser les sommes rendues disponibles pour rembourser plus rapidement ses emprunts lors de leur refinancement.



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2021 – 2023

La Ville prévoit investir un peu plus de 65 millions de dollars dans les 3 prochaines années. Voici le détail des investissements prévus dans les cinq catégories d'actif du Programme triennal d'immobilisations 2021 – 2023.

Infrastructures	34 542 169 \$	53 %
Bâtiments	20 103 000 \$	31 %
Terrains	6 526 643 \$	10 %
Parcs et espaces verts	2 807 124 \$	4 %
Équipements et matériel roulant	1 599 489 \$	2 %

Les projets spécifiques à 2021

Au niveau des infrastructures, sont prévus des travaux de réfection de voirie (taxe spéciale pavage), la planification et/ou la réfection de rues (Maricourt, de Lasalle, Radisson, Saint-Jacques, Saint-Louis et Malo), la construction du dépôt à neige et les infrastructures de rue accueillant le futur écocentre régional, l'implantation de mesures favorisant la mobilité active, la station de pompage rue Marseille, une mise à niveau d'une station de surpression d'eau potable, ainsi que le remplacement du réseau d'aqueduc par forage directionnel.

En ce qui concerne les bâtiments, le début des travaux de réfection du Centre aquatique et la poursuite de la réflexion dans le dossier de la désuétude de l'hôtel de ville sont à l'agenda.

Au niveau des terrains, la Ville prévoit poursuivre les acquisitions d'espaces aux fins de conservation et sa contribution dans le Fonds des municipalités pour la biodiversité (SNAP).

Pour les parcs et espaces verts, plusieurs projets de réaménagement sont prévus, notamment aux terrains de tennis, ainsi qu'aux parcs de La Rocque et Lamartine. L'aménagement du parc canin, la réfection du muret sur la rue Saint-Charles, ainsi que le pavage de sentiers au parc du Village de la gare sont des projets à l'ordre du jour de 2021. Une planification des travaux aux parcs de l'Heure-Mauve et des Maires doit être réalisée en cours d'année, afin de pouvoir procéder à la réalisation de ces travaux d'aménagement en 2022.

Finalement, pour les équipements et le matériel roulant, il est planifié de développer les panneaux d'identification des parcs et de travailler sur un programme de remplacement des équipements et des serveurs, ainsi qu'une optimisation de la sécurité du réseau informatique.

Consultez tous les détails du budget 2021 et du PTI 2021 – 2023 sur le site Internet de la Ville, sous les onglets *Services aux citoyens/Finances*.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de près de 19 000 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

- 30 -

Source : Service des finances
Ville de Mont-Saint-Hilaire

Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca